



Numéro – 54

Agricultures : produisons autrement

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt a présenté en conseil des ministres le 27 février 2013 son projet agro-écologique.

L'objectif de ce projet est d'engager une évolution des modèles de productions qui recentre l'agronomie au cœur des pratiques afin de combiner la performance économique et écologique. Il s'agit d'accompagner et de former les exploitants agricoles dans ce projet de transition écologique dans le but que les exploitations soient plus économes en intrant, en énergie et d'assurer sur le long terme leur viabilité économique et leur compétitivité.

Le projet « Agricultures : produisons autrement » s'appuiera sur de nouveaux plans en préparation et sur la réorientation de deux plans existants :

- un plan « énergie, méthanisation, autonomie, azote » permettra de mettre en oeuvre une gestion globale de l'azote sur les territoires et de valoriser l'azote organique présent dans les effluents d'élevage pour diminuer le recours à l'azote minéral ; l'objectif est de développer en France à l'horizon 2020, 1000 méthaniseurs à la ferme, contre 90 à fin 2012.
- un plan « protéines végétales » sera lancé pour tirer parti de l'intérêt agronomique et écologique des légumineuses et contribuer à l'autonomie fourragère des exploitations
- un programme national « ambition bio 2017 » soutiendra le développement de l'agriculture biologique tant en matière de production agricole – avec l'objectif de doubler les surfaces d'ici 2017 – que de structuration des filières et de consommation
- le plan de développement durable de l'apiculture, vise à augmenter la production apicole et à améliorer la santé des abeilles, notamment en évitant l'utilisation systématique du parapluie chimique ;
- le plan Ecophyto fixe des objectifs de diminution de l'utilisation des pesticides selon les filières et les territoires, en encourageant le développement des alternatives (biocontrôle, lutte biologique) ;
- le plan Eco-antibio mise sur l'observation et la prévention pour passer du recours aux antibiotiques dans une logique d'assurance tout risque à une utilisation de précision.

Le projet agro-écologique permettra de rationaliser ces approches et de les mettre en cohérence dans des modèles de production agricole. Il comporte trois axes :

- connaître et capitaliser : une plateforme web participative permettra de mutualiser les expériences concrètes et les connaissances agro-écologiques ;
- diffuser et former : les crédits du développement agricole seront réorientés dans le cadre du programme national 2014-2020. Dès 2013, 3M€ seront mobilisés ;
- inciter les agriculteurs à se convertir à ces nouvelles pratiques et à les pérenniser. En particulier, le projet de loi d'avenir pour l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt proposera la création de groupements d'intérêt économique et environnemental au service de démarches collectives.

Le développement de l'agro-écologie s'appuiera sur plusieurs leviers : la réorientation des outils budgétaires de la politique agricole commune, l'intégration de l'agro-écologie dans les référentiels de formation, la mobilisation de la recherche et l'évolution de la politique de développement agricole ainsi que la fiscalité environnementale.

Sommaire

Productions végétales
Productions animales
Météorologie

page 2
page 3
page 4

Conjoncture Mars 2013

Actualités

Election du bureau de la chambre régionale d'agriculture : Les délégués, élus début février, des 3 chambres départementales d'agriculture se sont réunis le 15 mars pour élire le nouveau président de la chambre régionale et le bureau en présence de M. Jean-François CORDET, Préfet la région Picardie et de la Somme. M. Christophe BUISSET (Somme), actuel président de la FRSEA, a été élu président. Un vice-président a été élu pour chaque département. C'est M. Jean Luc POULAIN pour l'Oise.

Table ronde régionale sur l'élevage : le 15 mars, le préfet de région a aussi réuni des représentants des éleveurs, des grandes surfaces et des consommateurs de Picardie pour un échange de vues sur les difficultés de la filière de l'élevage. Les différentes parties ont décrit leur contraintes et leurs attentes, notamment au niveau des prix pratiqués et le recours aux opérations de promotions par la grande distribution. Les représentants des éleveurs ont demandé une révision de la loi de modernisation de l'économie, revendication dont le préfet a pris acte.

Validation du projet de réforme de la PAC : les eurodéputés ont validé le 13 mars leur projet de réforme de la PAC. Les 27 ministres chargés de l'agriculture ont, pour leur part, trouvé un accord le 19 mars sur des positions plus proches de celles de la commission que celles du parlement. Ces divergences feront l'objet de discussions en « trilogue » pour arriver à un compromis avant le conseil agricole qui doit se dérouler les 24 et 25 juin à Luxembourg.

Productions végétales

Les cours sont globalement orientés à la baisse malgré un redressement en fin de mois pour les céréales.

Blé tendre

La baisse observée depuis mi-février (242 à 234 €/T) cesse à la seconde quinzaine avec une remontée à 243 €/T soit un niveau équivalent à celui de 2011.

L'orge

L'évolution est voisine de celle du blé tendre avec une baisse depuis la fin-janvier (- 13 €/T) et une remontée lors de la seconde quinzaine jusqu'à 215 €/T soit un niveau légèrement supérieur à celui de 2012.

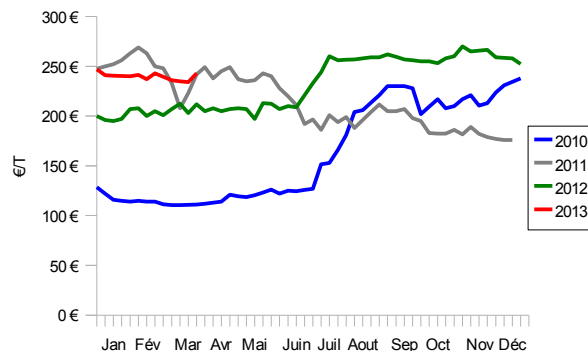
Maïs

Après un palier à 215 €/T depuis mi-février, les cours se réorientent à la hausse et finissent le mois à 222 €/T soit un niveau proche de celui de 2011 avec une évolution plus régulière.

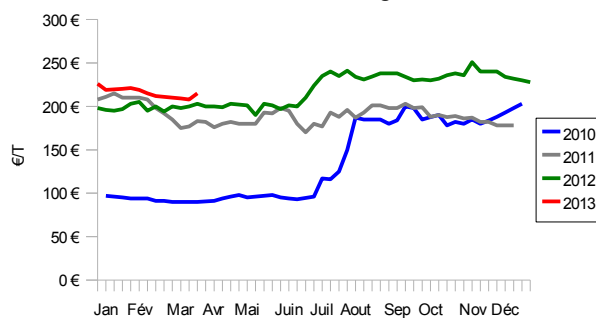
Colza

Le colza a connu une évolution voisine du blé avec une baisse régulière depuis début février (- 13 €/T) avant une remontée (472 €/T soit + 10 €/T) lors de la seconde quinzaine. Le niveau est aussi proche de celui de 2011 mais inférieur à celui de 2012 (495 €/T) pour cette production.

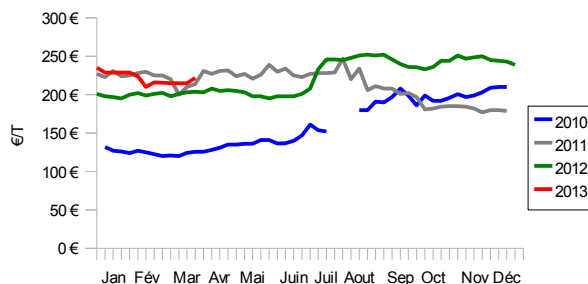
Cours du blé tendre



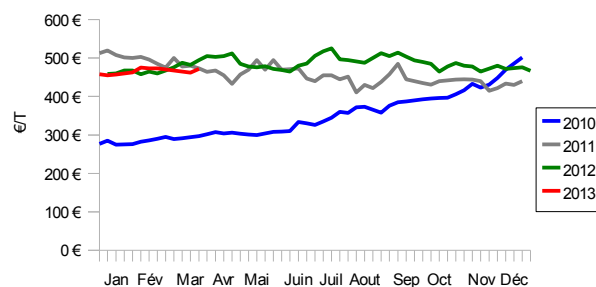
Cours de l'Orge



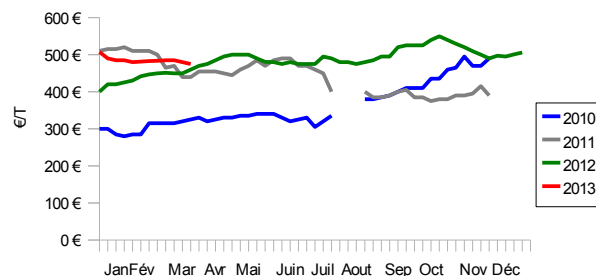
Cours du Maïs



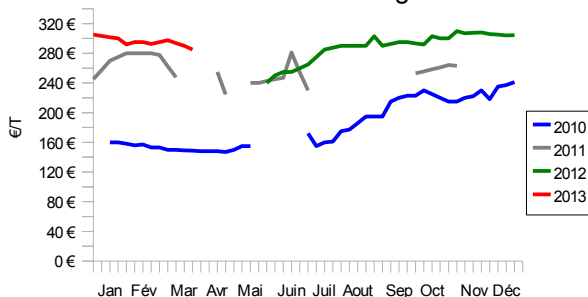
Cours du Colza



Cours du Tournesol



Cours du Pois Protéagineux



Tournesol

Après une légère remontée en février, les cours repartent à la baisse (-10 €/T) pour finir le mois à 475 €/T soit légèrement au-dessus de ceux de 2012 et 2011 (460 et 440 €/T).

Pois protéagineux

Les cours sont en globalement orientés à la baisse (- 20 €/T) depuis le début de l'année pour finir le mois à 285 €/T. Ils sont légèrement au-dessus de ceux des années précédentes.

Productions animales

A l'exception des oeufs (en nette baisse), les productions sont orientées à la hausse notamment pour les bovins et les ovins.

Bovins

La hausse des cours se poursuit (+ 10 centimes par Kg) pour atteindre 4,15 €/Kg en fin de mois, nettement au-dessus des niveaux des années précédentes (3,10 à 3,60 €/Kg).

Porcins

La hausse observée depuis mi-février se poursuit (+ 5 centimes/Kg) et le niveau final (1,64 €/Kg) est supérieur à ceux des années précédentes (1,20 à 1,50 €/Kg).

Ovins

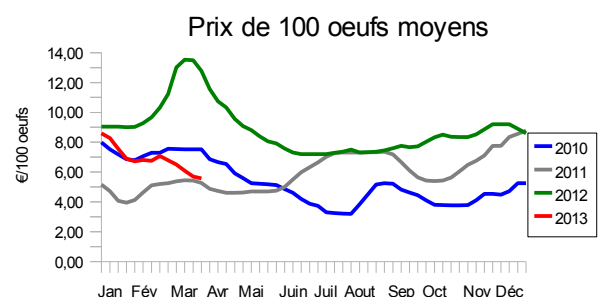
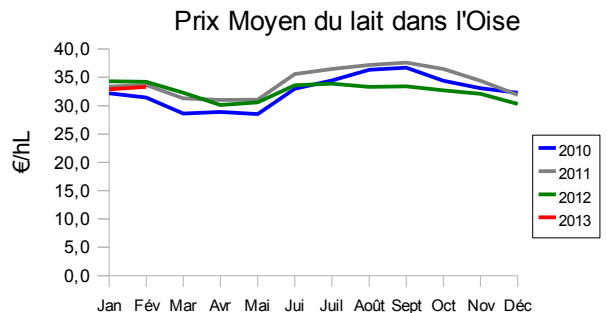
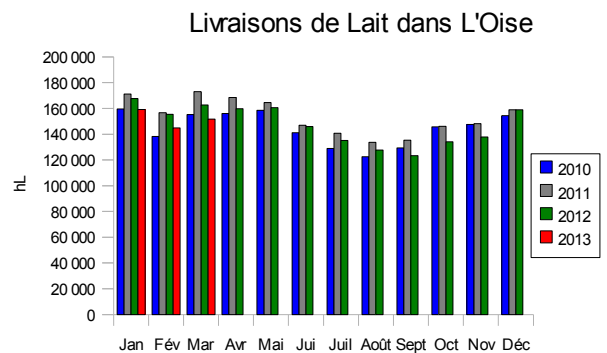
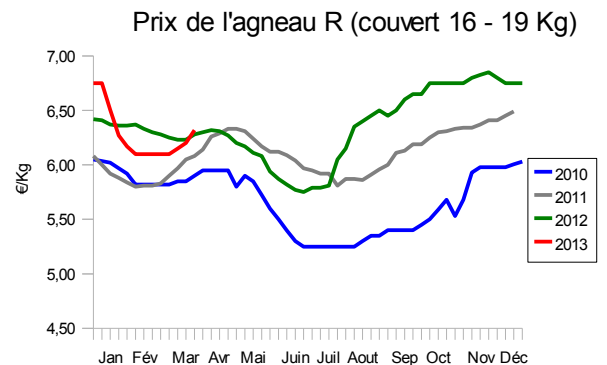
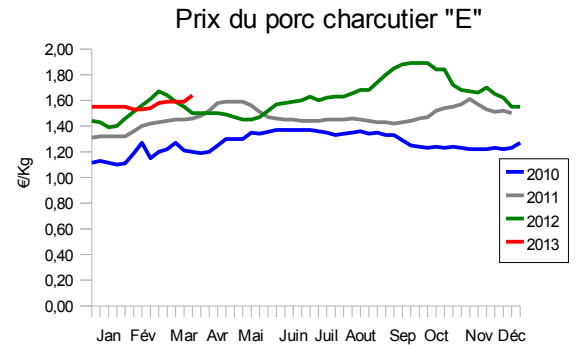
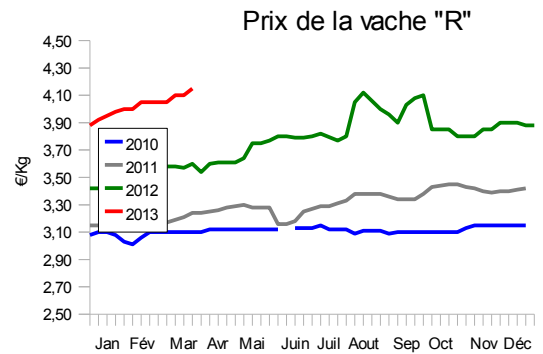
Les cours remontent (+ 22 centimes par Kg) durant la seconde quinzaine pour finir le mois à 6,32 €/Kg et donc à un niveau légèrement supérieur à celui de 2012 et des années antérieures (5,90 à 6,28 €/Kg).

Lait

Les livraisons en mars sont sensiblement supérieures à celles de février (151 800 soit + 8 000 hL) hL mais en retrait par rapport à celles des trois années précédentes (155 152 à 172 979 hL). En février, le prix était de 33,3 €/hL, et donc légèrement en hausse et très proche des années précédentes (31,4 à 34,2 €/hL).

Les oeufs

La baisse des cours, observée depuis le début de l'année, s'accélère (- 1,20 €/centaine) et les prix sont de 5,58 €/centaine à la fin mars soit le niveau atteint en 2011.



Météorologie

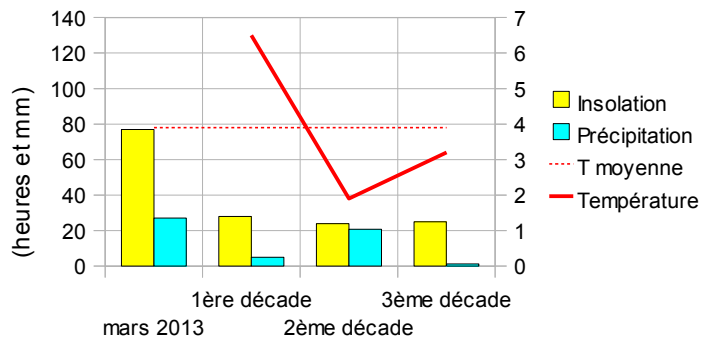
Le mois de mars a été nettement plus froid (- 3,2 °C) plus sec (- 26,4 mm soit - 49 %) et moins ensoleillé (- 47 h soit - 38 %) que la moyenne. La première décade a été la plus ensoleillée, la seconde la plus froide et la dernière la plus sèche. Il y a eu 11 journées de gelées (3 en dessous de - 5 °C) 2 jours sans dégel, 4 jours de neige et 3 jours de vent. La température est descendue à - 12,1°C (nouveau record) le 13/03 et a atteint 16,2 ° C le 06. Le 12 a été la journée la plus ventée (69,8 Km/h).

Proverbe

Quand il gèle en mars

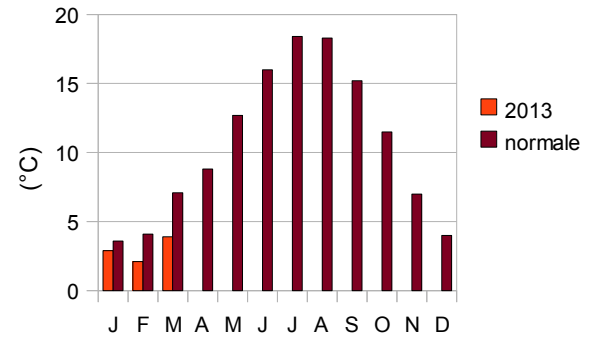
Il gèle autant de fois en mai.

Détail du mois de mars 2013



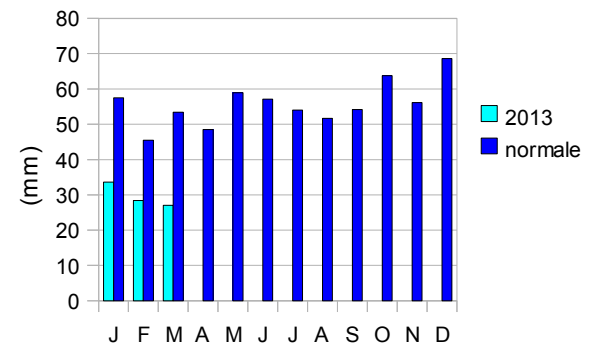
Température 2013

(Beauvais - Tille)

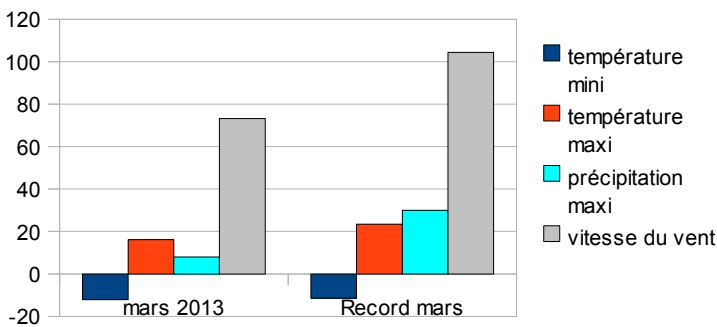


Précipitations 2013

(Beauvais - Tille)

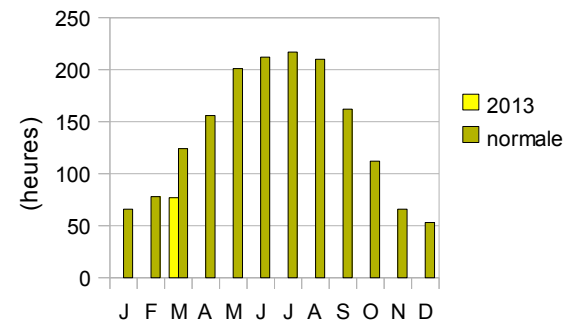


Extrêmes de mars

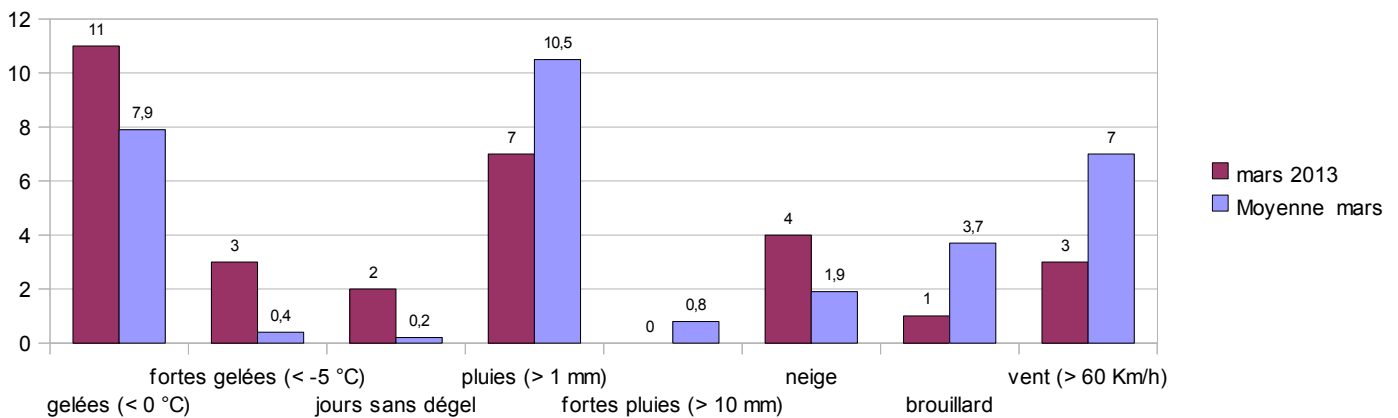


Insolation 2013

(Beauvais - Tille)



Fréquence des événements climatiques en mars



PRÉFET DE L'OISE

Direction Départementale des Territoires
2, Bd Amyot d'Inville - BP 20317
60021 Beauvais cedex
Téléphone : 03 44 06 43 47 - Télécopie : 03 44 06 43 00
Courriel : ddt@oise.gouv.fr

Pour en savoir plus : sites internet
- de la DDT de l'Oise : <http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr>
- de la statistique agricole : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>
- de Météo France : <http://france.meteofrance.com>

Directeur de la publication : Jean-François TURBIL
Rédaction : Olivier Renaud
Impression : DDT
dépôt légal : à parution
ISSN : 1260 - 8289